



Prefecture demande d'un certificat de travail !!!

Par **shane360**, le **26/12/2012** à **00:12**

bonjour Je vis 6 en France et j'ai demandé pour un titre sejour. mon dossier est presque terminée et maintenant préfecture demande un certificat de travail pour compléter mon dossier.(conformément à la nouvelle circulaire du 28 novembre 2012)
ma employer est prêt à donner un certificat de travail! mais quand on n'ai pas fait de Déclaration, y at-il des risques? ou autrement la préfecture veux juste confirmer que je travaille? merci

((D'ailleurs, je suis redirigé par un tribunal administratif.
ce jugement par un tribunal exige la préfecture de ré examiner ma situation))

Par **Nicole29**, le **27/12/2012** à **11:40**

Bonjour,
Il vous faut je pense une promesse d'embauche (qui oblige l'entreprise à vous embaucher lorsque vous aurez vos papiers).